

SÉCURITÉ RALLYE
FFSAI



ZONE PUBLIC P14

- Accès depuis la route de Pianiccia
- Parking sur les chemins agricoles perpendiculaires à la route



Terre d'Aléria



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Vendredi 30 mai 2025

INFORMATIONS



ROUTE FERMÉE À :

06h45

HORAIRES ES

ES2: 12h38

ES4: 16h36

Positionnement G P S

42°11'31.09" N 9°27'50.19" E

Accessible : à toute heure

Accès PMR : **NON**

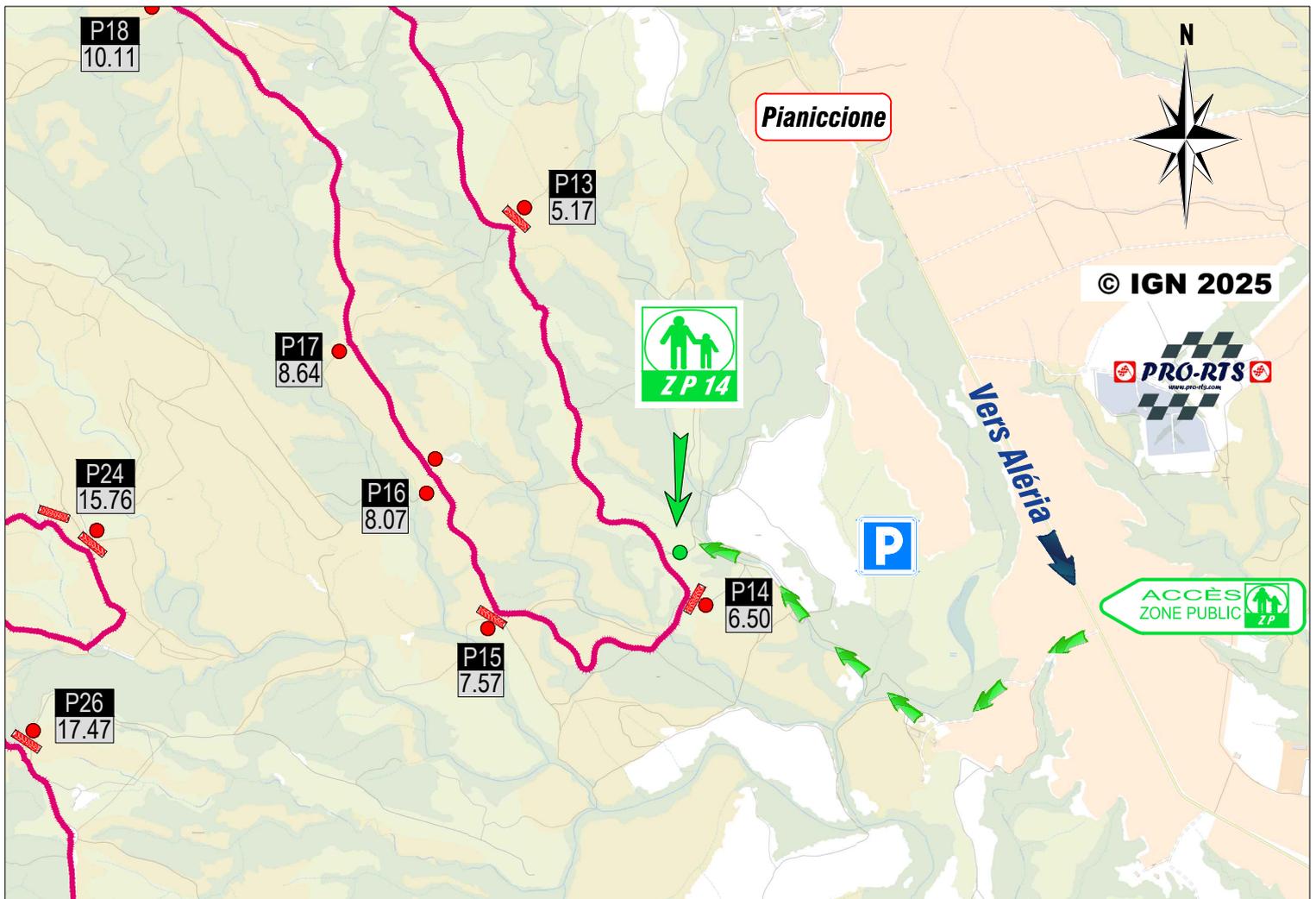
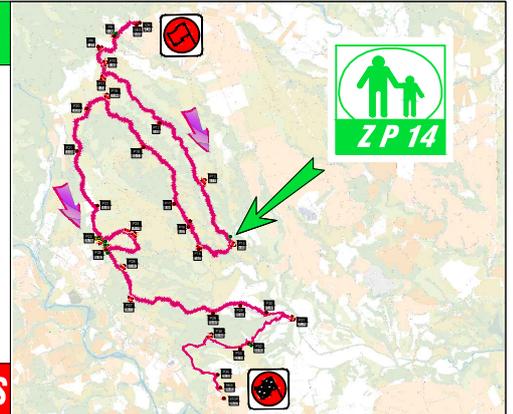
Toilettes : **NON**

Buvette, Rest. : **NON**

Les feux sont strictement interdits



Classement live



Extrait de l'article R331-45 du code du sport modifié par Décret n°2017-1279 du 9 août 2017 - art. 24:

Le fait pour tout spectateur d'une manifestation de contrevenir aux indications par l'organisateur technique conformément à l'article R. 331-21 et mettant en oeuvre les mesures de sécurité édictées en vertu de l'article R. 331-26 est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe (135€).

